

Saint-Malo. Feu vert pour le début des travaux

6 aout 2015



Les travaux vont pouvoir commencer dans l'avant-port de Saint-Malo. La Région propriétaire depuis 2007 du port a donné son accord pour le lancement de ces aménagements. Ils ont pour objectif de créer 25 places de stationnement. Début des travaux en octobre. Le préfet a donné son feu vert, par le biais d'un arrêté d'autorisation de travaux signé le 1er juillet, pour le commencement des travaux qui permettront de créer 25 places de stationnement dans l'avant-port de Saint-Malo. Les élus régionaux ont déclaré ces aménagements "d'intérêt général". Les travaux devraient durer huit mois. "Après avoir étudié plusieurs scénarii d'aménagement, en lien avec le comité local des pêches, la Région a choisi de réaliser des points d'amarrage sous-marins permettant la fixation des chaînes de mouillage et des coffres dans l'avant-port", explique le communiqué de la région Bretagne. Avec ces travaux, 25 places de bateaux seront créées, "14 places pour les monocoques de 15 m de long (cote de -1.50 CM), 7 pour les monocoques de 20 m de long (cote de -2.50 CM), 3 pour les catamarans de 20 m de long (cote de -2.50 CM), 1 pour le canot tout temps de la SNSM", détaille la Région.